Déclaration de la CGT Éduc'action

au Comité Technique Ministériel

Nous avons noté le changement de méthode de ce Ministère avec, notamment, la participation du Ministre à deux journées lors du débat sur la refondation de l'école.
Si l'on considère qu'il s'agit d'une forme de rupture par rapport à l'ancien gouvernement, malheureusement sur beaucoup de dossiers rien n'a bougé : socle commun, réformes du lycée, dispositif ECLAIR… Autant de sujets qui ne seront pas rediscutés et dont les fondements ne sont pas remis en question.

De plus, plusieurs projets nous inquiètent fortement comme la territorialisation du service public d'orientation, les annonces sur la voie professionnelle (carte de formations, durée des stages) pour laquelle nous avons demandé des discussions.

De même, sur la question des salaires il n'est pas possible d'accepter que ce ne soit pas un point de discussion.
Un exemple concret : concernant la semaine de quatre jours et demi, cela ne peut se faire sans aborder la question d'une augmentation de salaire ou d'une compensation sous forme de réduction de temps de travail pour ne pas aller vers une dégradation des conditions de travail des personnels. La CGT sera particulièrement vigilante sur le dossier des rythmes scolaires.